

Image not found or type unknown



Dénomination sous traitance ou autre????

Par **gteams**, le **26/02/2012** à **17:24**

Bonjour,rnrnJe suis plombier sur Marseille et viens de créer un site de dépannage plomberie.rnrnLes clients téléphonent a mon numéro et je distribue le travail a des plombiers de ma connaissance. C'est eux qui facturent en me reversant une commission au passage.rnrnMes questions sont :rn- comment je dois définir cette prestation, pour la facturation que je fais a ces plombier. Est ce de la sous traitance, rapporteur d'affaire etc.....rn- qu'elle est la définition la plus interessante et la moins contraignante juridiquement.